

SANTÉ

L'auto-école, le futur taxi pour les rendez-vous médicaux

NORD ARDENNES L'Association pour les soins médicaux des usagers de la pointe (Asmup 08) se renouvelle avec un partenariat avec une auto-école locale pour offrir une option supplémentaire de déplacements vers les professionnels de santé.



Patricia Payon, présidente de l'association, est entourée des différents membres du comité et des bénévoles de l'association pour les usagers de la Pointe. R.U.

ROMANE UNIQUE

Seize ans, cela fait maintenant seize ans que l'Association pour les soins médicaux des usagers de la pointe, plus communément appelée l'Asmup 08, œuvre pour défendre le maintien et l'accès aux soins de proximité, ainsi que pour assurer aux adhérents une information sur l'accès aux soins. « L'Asmup informe et accompagne sur l'accès aux soins, notamment en Belgique. Nous sommes aussi là pour guider les adhérents dans leurs démarches », détaille Patricia Payon, la présidente de l'association. Un dispositif utile puisqu'une grande partie des habitants de la Pointe se rendent en Belgique pour se faire soigner. Pourquoi ? « C'est plus proche et parfois bien plus rapide que la France », explique le vice-pré-

sident de l'association, Alain Lambert. Mais pour que ce soit plus clair, voici quelques chiffres recueillis en 2022.

« Pendant leurs heures de conduite, mes élèves vous déposeront à vos rendez-vous médicaux »

Madi Samir, gérant de l'auto-école Sam Conduit

« 9 000 Français se sont fait soigner dans les hôpitaux belges de Dinant et Mont Godinne », précise la présidente. « Ces patients ne doivent plus demander d'autorisation préalable aux organismes d'assurance maladie car des lecteurs de carte vitale sont installés dans les hôpitaux de Dinant et Mont Godinne, permettant d'enre-

gistrer les patients français et de les reconnaître à la sécurité sociale pour pouvoir procéder à la facturation des soins. » Ensuite, l'Asmup 08 intervient pour accompagner ses adhérents dans leurs démarches, notamment de remboursement.

SAM CONDUIT JUSQU'À VOS RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

Et si nous utilisons les jeunes qui prennent des leçons de conduite pour transporter les anciens à leurs rendez-vous médicaux ? Même si l'idée paraît un peu folle, elle est pourtant sur le point de se concrétiser. « L'idée est simple : pendant leurs heures de conduite, mes élèves vous déposeront à vos rendez-vous médicaux. Les seules conditions, c'est d'être membre de l'association et de participer à hauteur de 1 euro », annonce Madi Samir, le gérant de l'auto-école givetoise, Sam Conduit.

« Mais s'il y a de l'attente, comment allez-vous nous récupérer ? », demande une adhérente. « Nous allons essayer d'anticiper au maximum. Mais s'il y a du retard, nous pouvons soit rester près du lieu de rendez-vous et travailler les manœuvres, ou alors, en attendant, j'irai chercher

l'élève suivant ». Un projet qui devrait prochainement se concrétiser : « Il ne manque plus que quelques assurances et c'est tout bon. Bien sûr, je choisirai des jeunes qui ont déjà plusieurs heures de conduite au compteur pour éviter les secousses », assure Madi Samir. ■

Des nouvelles de la Zoast

L'année dernière, la volonté d'agrandir la zone d'accès aux soins transfrontaliers (Zoast) comprenant actuellement deux hôpitaux belges, ceux de Dinant et de Mont Godinne, a été exprimée. « Même si Sainte-Élisabeth, l'hôpital de Namur n'est pas inclus dans la Zoast, lorsqu'on possède une prescription de l'un des deux autres hôpitaux, on peut également s'y rendre même avec la nationalité française », précise Patricia Payon, la présidente de l'association. Toutefois, l'objectif est maintenant d'intégrer cet hôpital à la zone pour éviter ces démarches. Mais depuis, quelles sont les avancées ? « Pour l'instant, c'est toujours en stand-by, nous n'avons toujours pas de retour », déclare Patricia Payon. « Il suffirait qu'une seule mutuelle donne le feu vert et les autres suivront, mais pour l'instant, ce n'est pas le cas. Nous ne perdons pas espoir en tout cas ».